

Collège de la CNIL : 5 nouveaux membres nommés le 2 août 2026

5.8.2026 - | Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

À partir du 2 août 2026, cinq nouveaux membres intègrent la CNIL. Ces nominations interviennent dans le cadre d'un renouvellement partiel du Collège.

À compter du 2 août 2026, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) accueille cinq nouveaux membres : Marie-Luce Cavois, Marion Fournelle, Arnaud Latil, Benjamin Nguyen et Éric Thiers.

Marie-Luce Cavois, conseillère honoraire à la Cour de cassation, met au service de la CNIL une longue expérience dans le domaine judiciaire et administratif, acquise notamment dans ses fonctions au sein de la Cour de cassation et de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).

Marion Fournelle, responsable associative, vice-présidente de France Nature Environnement (FNE) et membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), apporte son expérience des enjeux environnementaux, de la participation citoyenne et de la gestion durable des territoires.

Arnaud Latil, enseignant-chercheur en droit privé, est notamment vice-président intelligence artificielle, stratégie et prospective de Sorbonne Université. Depuis octobre 2024, il est également expert auprès du forum consultatif du Bureau de l'IA de la Commission européenne.

Benjamin Nguyen, enseignant-chercheur en informatique, est professeur des universités à l'INSA Centre-Val de Loire depuis 2014. Ses activités de recherche portent notamment sur la protection des données personnelles, l'anonymisation et la sécurité des systèmes d'information.

Éric Thiers, conseiller d'État, historien et spécialiste des institutions parlementaires et constitutionnelles, apporte son expertise en matière de droit public, de fonctionnement des institutions et de démocratie représentative.

Ils succèdent respectivement à Sophie Lambremon, Aminata Niakaté, Anne Debet, Claude Castelluccia et Bertrand du Marais, dont les mandats arrivent à échéance.

Les biographies des Commissaires seront bientôt publiées sur le site de la CNIL.

<https://www.cnil.fr/fr/college-de-la-cnil-5-nouveaux-membres-nommes-le-2-aout-2026>